



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 15 avril 2022

## " DIVISER POUR MIEUX DÉGOUTER " !

Dans son tract du 11 octobre 2019 intitulé "Administration Pénitentiaire, un univers kafkaïen !", le S.P.S. dénonce la politique destructrice de la D.A.P. afin de déstabiliser le monde syndical... ayant pour objectif pour le ministère de reprendre la main à l'issue des événements de Janvier 2018.

*Le S.P.S. a été le seul syndicat à tirer la sonnette d'alarme en dénonçant la "loi du 7 août 2019", loi de transformation de la fonction publique (TFP), votée en catimini pendant les vacances estivales ! "Lorsque les "syndicats" n'auront plus de regards sur les CAP, les Surveillant(e)s, n'auront plus qu'à ramper !"... Ces mesures clairement destinées à diviser qui se mettront en place sous le nez de tous, contribueront in fine à l'asservissement total des Surveillants..."*

Dans son communiqué national du 6 janvier 2021 intitulé "Tableau d'Avancement au grade de brigadier : encore le bérézina..." le S.P.S. faisait état et dénonçait l'instauration d'une proportion de promotion d'agents ayant au moins 6 ans de service effectifs dans un ou plusieurs établissements ouvrant droit au bénéfice de la prime de fidélisation...

➔ *Après avoir réformé coûte que coûte le Corps de Commandement qui aujourd'hui fait encore polémique à l'heure où notre profession est en carence de premier surveillants et surtout de surveillant(e)s pour ouvrir et fermer les portes...*

➔ *Après avoir accouché aux forceps d'une fusion des grades qui a écoeuré la majeure partie des surveillant(e)s... "Prenons ce qui nous est offert" qu'osent dire certains ! ...*

➔ *Le résultat du "T.A. 2022 de brigadiers" tombé du ciel hier est une polémique de trop en détention pour ne pas dire une cacophonie de plus !*

Sur les 509 promotions prévues par la voie des U.V., le ministère a décidé d'injecter 12 % d'agents au titre de l'article 13 du décret 2006-441 du 14 avril 2006...

En clair, de nombreux agents correspondant à la fin de la 169<sup>ème</sup> promotion se sont fait gentiment décalés et sortir du T.A. par des collègues plus jeunes bénéficiant de la "prime de fidélité"...

A croire que la D.A.P. cherche perpétuellement et une fois de plus à DIVISER les personnels ?!

Il était si simple de promouvoir ces agents spécifiques hors T.A. ?

Les syndicats constamment en tenaille entre les collègues face à une administration qui joue, sous couvert de la sacro-sainte "T.F.T.", avec les reports, les annulations, les erreurs... et les surprises !

Le S.P.S. félicite tous les surveillant(e)s promus par ce dernier T.A. et par mesure d'équité demande la réintégration de la cinquantaine d'agents "plus anciens" lésés par cette décision de dernière minute !

Celles et ceux qui triment sur les coursives en ont marre de se faire en...fumer en permanence !

Que la D.A.P. et le Ministère se rassurent, les surveillant(e)s s'en souviendront...

Le délégué Régional SPS